Continuer en droit ou me réorienter ?

Par **NothingInTheMorning**, le **27/10/2016** à **16:17**

Salut !

Je suis en L1 de droit, mais j'ai l'impression que je n'aurai pas l'envie de continuer dans les années futures.
La L1 me plait parce que j'ai des cours de Science Po, de Géopolitique, d'histoire, et des cours de droit civil et constitutionnel qui touchent à tout.
Sauf que je suis pratiquement sûr que les cours de droit "pur" ne me plairont pas, puisque je veux vraiment évoluer dans un cursus pluridisciplinaire...

Quand je regarde les programmes des IEP je me dis que c'est clairement ce qui me botte : de l'éco, du droit, de la Science po, etc...
On est clairement loin du droit pénal ou du droit de la famille : je ne me vois pas en droit privé d'ailleurs, j'aimerai travailler dans l'administration, et plus généralement dans la [s]fonction publique[/s]

Je précise aussi que j'ai passé 2 ans de ma vie en Bac S alors que ce n'était pas ma volonté, que cela ne m'a pas empêché de décrocher la mention bien, mais je pense que travailler contre mon envie en droit serait plus compliqué, même si cela se passe bien pour l'instant

J'aimerai donc avoir votre avis sur la filière qui me correspondrait le mieux vis à vis de mes goûts et de mon objectif professionnel, de ce que vous me conseillez de faire cette année.

Merci de l'attention que vous m'accorderez [smile25]

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/10/2016** à **16:30**

Bonjour

[citation] Sauf que je suis pratiquement sûr que les cours de droit "pur" ne me plairont pas, [/citation]
Qu'est ce qui vous fait dire cela ?

Sinon, si vous souhaitez faire du pluridisciplinaire, il y a la filière AES. Mais les étudiants d'AES rebondissent souvent sur un M1 de droit. Après vous pouvez faire une licence AES spécialité collectivités territoriales puis vous inscrire dans un IPAG pour préparer les concours

de la fonction publique.

Pour ce qui est des IEP, je ne connais pas trop.

Par **NothingInTheMorning**, le **27/10/2016** à **16:45**

Merci de votre réponse !

Je ne connaissais pas du tout la licence AES avant votre message, et je dois dire que ce n'est pas une mauvaise idée de cursus !

Vouloir intégrer un IEP après cette licence est-il faisable ?
Quant à la licence même, avez vous des retours sur sa qualité générale et ses débouchées ?

Pour ce qui est du droit privé, j'ai jeté un coup d'oeil (attentif bien entendu il est question de ce que je vais faire de ma vie professionnelle) à des cours de droit privé et je dois dire que cela ne me botte pas du tout...

Par **Visiteur**, le **27/10/2016** à **16:48**

Bonjour.

Et si le droit privé ne vous attire pas pour l'instant, qu'en est-il du droit public (constit) ?

Parce que c'est la base pour préparer les concours de la fonction publique, notamment attaché territorial.
Même pour l'ENA, un bon master en droit public vaut de l'or je pense.

Par **Yn**, le **27/10/2016** à **17:03**

[citation]Sauf que je suis pratiquement sûr que les cours de droit "pur" ne me plairont pas, puisque je veux vraiment évoluer dans un cursus pluridisciplinaire... [/citation]
Même remarque qu'*Isidore* : comment peux-tu affirmer cela alors que tu n'as même pas encore découvert le droit "technique" (on va doucement attendre la L2, surtout la L3 et vraiment le M1 pour ça)

Ensuite, il est important de bien clarifier l'objectif : le transdisciplinaire... pourquoi pas, mais pour faire quoi ? Accumuler des connaissances, c'est bien, mais tu fais le choix des concours et examens. Ce n'est pas forcément mauvais, mais c'est un choix important car il oriente vraiment. Autrement dit, tu veux être payé plus tard pour tes compétences techniques (dans un domaine X ou Y) ou pour le concours que tu as réussi grâce à ta culture générale ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Si tu veux du transdisciplinaire, à condition de bien cerner l'objectif, tu as :

- Les IEP, tu peux les intégrer à peu près tous les ans avec les diverses passerelles, il faut se renseigner auprès de chaque IEP. Là-bas, tu feras un peu de tout, du droit, de l'éco, de la philo, etc. mais au final aussi un peu de rien, en ce sens que tu n'approfondiras jamais réellement l'une de ces disciplines au point d'en devenir un spécialiste (au sens de compétence monnayable sur le marché du travail).

- La filière AES, mais il est vrai que beaucoup tentent une réorientation en droit, ce qui est difficile.

Enfin, mon avis personnel est le suivant : mieux vaut rester en droit, laisser du temps au temps. Tu portes un jugement un peu hâtif sur le droit, sans doute par manque de connaissance, mais c'est assurément le choix le plus raisonnable. Tu auras le temps de découvrir si ton aversion pour le droit "technique" est fondée, et tu ne te fermes aucune porte, notamment celle des concours, pour la suite.

Par **NothingInTheMorning**, le **27/10/2016** à **17:06**

Bonjour,

Comme pour le droit privé, j'ai pu me renseigner sur le droit public et je pense sincèrement que c'est ce qui me plait le plus dans le droit...
Mes cours de droit constit me plaisent beaucoup.

J'ai cru comprendre que la licence AES n'avait pas excellente réputation auprès de certains masters, est-ce vrai ?

J'ai, pour résumer, plusieurs choix qui s'offrent à moi :
1) Continuer en licence de droit et me spécialiser le plus vite possible en droit public (L2 ou L3)
2) Me réorienter en AES
3) Me réorienter en Licence de Sciences Politiques
Sachant que dans le meilleur des mondes, j'aimerai intégrer le master d'administration publique de science Po

Par **NothingInTheMorning**, le **27/10/2016** à **17:12**

Bien entendu je ne prétends pas connaitre tous les domaines du droit privé et du droit public, je me base sur ce que j'ai lu dans des manuels.

Rien n'est gravé dans la roche mais je ne pense pas que le droit de la famille que je vais étudier en S2 me fera sauter au plafond.

Néanmoins, je persiste sur mes objectifs pros : je souhaite travailler dans la fonction publique,

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

plus précisément dans l'administration (le plus haut possible, tant qu'à faire).

Je souhaite donc suivre le chemin le plus agréable et le plus bénéfique pour accéder à cet objectif, pas accumuler des connaissances inutiles, bien entendu.

Par **Yn**, le **27/10/2016** à **17:29**

Si l'objectif est l'administration, renseigne-toi du côté des IEP, le mieux étant évidemment celui de Paris.

Pour ce qui est des connaissances, tout dépend de ce qu'on entend pas "utile" : je pense qu'une bonne partie, au moins la moitié, des enseignements dispensés en IEP ne sont d'aucune utilité pour les concours de la fonction publique, c'est justement de la connaissance pour de la connaissance (un cours de sociologie du journalisme ou d'histoire de l'Empire ottoman est-il vraiment nécessaire ?). Consulte les planning des IEP, encore une fois extrêmement variables selon les IEP. Tout ça pour dire que tu auras des choses intéressantes, d'autres moins.

[citation]je ne pense pas que le droit de la famille que je vais étudier en S2 me fera sauter au plafond. [/citation]
Probablement, mais tu sauteras peut-être au plafond avec le cours de droit des contrats en L2, ou avec le cours d'administatif, ou l'une des très nombreuses matières enseignées par la suite. Tout comme tu ne sauteras finalement pas au plafond avec le programme d'un IEP... A toi de choisir.

Par **parcourschaotique**, le **27/10/2016** à **20:30**

Bonjour,

Concernant le droit de la famille si t'aimes pas c'est pas grave car cette matière n'est pas super porteuse

Droit privé c'est vaste il y a plein de choses en droit privé. Par exemple l'immo est du droit privé et rentre aussi dans la case droit des affaires.

C'est assez étrange que tu veuilles aller en fonction publique car je ne vois pas en quoi c'est touche à tout(vu ta description tu sembles chercher un boulot polyvalent et aimer faire de tout).

Dans le privé si tu as une filière genre AES tu vas te retrouver dans des boulots polyvalents et parfois ca peut être valorisant mais parfois les gens te prennent un peu pour leur poubelle genre lui il aime bien faire de tout et hop ils te refilent les trucs qu'ils n'aiment pas. Le problème est peut être la curiosité chez toi ou une difficulté à choisir ta voie.

Perso je trouve que pour aller en fonction publique le droit est plus approprié ou bien un IEP ou IPAG mais AES ca va plutôt dans le privé.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

AES c'est un peu la branche des gens qui ne savent pas quoi faire de leur vie. Tout comme management...et certains RH n'aiment pas trop les non spécialistes.

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/10/2016** à **22:34**

Bonsoir

[citation] mais AES ca va plutôt dans le privé [/citation]

Tout dépend dans quoi il s'est spécialisé.
Le parcours AGT peut conduire aux métiers de la fonction publique.

Sinon je conseille à NothingInTheMorning de poursuivre en LD2 et de voir si les matières de droit publics lui plaisent(administratif, finances publiques). A défaut, il faudra qu'il s'interroge sur son projet professionnel car on ne peut pas tenter les concours de la fonction publique si on n'est pas à minimum intéressé par le droit public.

Par **Visiteur**, le **27/10/2016** à **23:22**

Si son objectif est l'administration, je lui conseillerai plutôt un bon M2 droit public, carrières publiques, ou administration publique.
Mais bon, c'est vrai que je connais mal les IEP...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés